



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de justice et police DFJP
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Courriel : anna.wolf@fedpol.admin.ch
simone.rusterholz@fedpol.admin.ch

Fribourg, le 18 janvier 2022

2022-50

Ordonnance sur l'interopérabilité des systèmes d'information Schengen-Dublin

Madame la Conseillère fédérale,

Par courrier du 17 décembre 2021, vous nous avez consulté sur l'objet cité en titre, et nous vous en remercions.

Nous relevons que ce projet d'ordonnance vise la mise en œuvre des modifications législatives adoptées le 21 mars 2021 par les Chambres fédérales, et auxquelles nous avons apporté notre plein soutien dans le cadre de la consultation d'octobre 2019.

Le projet d'ordonnance règle à notre entière satisfaction les droits de consultation, conditions et procédures d'accès aux données des systèmes d'information Schengen à des fins de prévention ou de détection d'infractions terroristes ou d'autres infractions graves ou d'investigation en la matière, ainsi que pour la vérification des liens entre les données. Nous pouvons donc l'approuver sans réserve.

En vous remerciant une nouvelle fois de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Olivier Curty, Président

Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—

à la Direction de la sécurité et de la justice, pour elle, la Police cantonale et le Service de la population et des migrants ;
à la Chancellerie d'Etat.